

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N°02/MARS/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 39**

SEANCE DU 04 MARS 2015

NOTA :

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :
26 février 2015
 - le compte rendu du Conseil municipal
a été affiché en Mairie le :
09 mars 2015
- Le Maire

L'an deux mille quinze le quatre mars
à dix-sept heures vingt s'est réuni en
séance ordinaire le Conseil municipal de
La Possession sous la présidence de
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire



Vanessa MIRANVILLE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Marie Françoise LAMBERT - Hubert GILLES -
Michèle MILHAU - Jacqueline LAURET - Pascal PARISSÉ - Jean Christophe ESPERANCE -
Denise FLACONEL (affaires n°04 à 14 et 18) - Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS -
Sophie VAYABOURY - Didier FONTAINE (affaires n°04 à 18) - Jocelyne DALELE (affaires
n°04 à 18) - Jean Marc VISNELDA - Marie Claire DAMOUR - Jean Luc BILLAUD - Daniel
FONTAINE - Edith LO PAT - Fred JULENON - Christophe DAMBREVILLE (affaires n°04 à
05 et 07 à 18) – Simone CASAS - Anne Cécile GRONDIN (n°02 à 18) Eve LECHAT - Anaïs
HERON – Erick FONTAINE - Jérémie BORDIER - Thérèse RICA

ÉTAIENT ABSENTS :

Denise FLACONEL (affaires n°01 à 03 et 15 à 17) - Jocelyne DALELE (affaires n°01 à 03) -
Christophe DAMBREVILLE (affaires n°01 à 03 et 06) - Anne Cécile GRONDIN (affaire n°01)
– Laurent BRENNUS - Jocelyn DE LAVERGNE – Marie Andrée LACROIX FAVEUR – Jean
François DELIRON – Anne Flore DEVEAUX - Philippe ROBERT

ÉTAIENT REPRESENTES :

Camille BOMART (procuration à Jean-Marc VISNELDA) – Didier FONTAINE (affaires n°01 à
03 procuration à Robert TUCO) - Marie Line TARTROU (procuration à Marie-Françoise
LAMBERT) - Christel VIRAPIN (procuration à Pascal PARISSÉ) – Benoît CANTE
(procuration à Jacqueline LAURET) – Rosaire MINATCHY (procuration à Anaïs HERON)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. M. Thierry BEAUVAL ayant obtenu
la majorité des voix a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a déclaré accepter.
Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a
déclaré la séance ouverte.

.....

**AFFAIRE N°02 : DECISION DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE LA POSSESSION DE
L'ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
(A.M.D.R.)**

Considérant que par délibération n° 5/Oct./98 du 23 octobre 1998, le Conseil municipal de La Possession a approuvé l'adhésion de la commune à l'Association des Maires du Département de La Réunion.

Conformément aux statuts de l'Association des Maires du Département de La Réunion, lorsque la collectivité adhérente souhaite démissionner de l'Association, il est nécessaire que le Conseil municipal se prononce sur le retrait.

Suite à l'avis de la commission Affaires générales réunie le lundi 23 février 2015 ;

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le retrait de la commune de La Possession de l'Association des Maires du Département de La Réunion.

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE